

## AIDEZ NOUS A LES RETROUVER...

Peut-être connaissez vous un(e) ancien(ne) élève de l'Institution Sainte-Marie de Cholet ?  
Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer son nom et ses coordonnées afin que nous puissions prendre contact avec lui (elle) et l'inclure dans notre fichier des anciens élèves.

NOM Patronymique : ..... NOM Marital (pour les femmes mariées) : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : N° ..... Résidence : ..... Rue : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Email : ..... Mobile : .....  
Profession(s) exercée(s) : ..... Retraité(e) : Oui / Non (rayer la mention inutile)  
Ancien(ne) élève de Sainte-Marie, année d'entrée : ..... Classe : .....  
année de sortie : ..... Classe : .....

**Nous vous remercions de bien vouloir retourner cette fiche de renseignements à :**

ASSOCIATION des ANCIENS ELEVES du LYCEE SAINTE-MARIE de CHOLET (voir adresse ci-dessus).  
Ou par Email à l'adresse suivante : [bureau@aaaelsm.com](mailto:bureau@aaaelsm.com)

« L'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Sainte-Marie de Cholet envisage de gérer par des moyens informatiques la liste des élèves ayant fréquenté le lycée et d'en assurer la diffusion sur son site Internet. Compte tenu des caractéristiques techniques du réseau Internet que sont la libre consultation et la libre captation, par un tiers, des informations diffusées, nous vous informons que vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/1978) ».

« En l'absence de notification écrite de votre part, dans un délai d'un mois, à compter de la réception de cette lettre d'information préalable, votre accord sera réputé acquis. Vous aurez, toutefois, la possibilité de faire part ultérieurement à l'Association, à tout moment, par écrit, de votre souhait de modifier ou supprimer toute information personnelle vous concernant sur le site Internet de l'Association ».

N'hésitez pas à dupliquer cette fiche si vous êtes en contact avec plusieurs ancien(ne)s élèves de Sainte-Marie pour nous communiquer leurs coordonnées.

✂ ..... ✂  
**ASSOCIATION AMICALE des ANCIENS ELEVES du LYCEE SAINTE-MARIE de CHOLET**  
43, Rue Saint-Bonaventure - BP 40755 - 49307 CHOLET Cedex - Email : [bureau@aaaelsm.com](mailto:bureau@aaaelsm.com)

## AIDEZ NOUS A LES RETROUVER...

Peut-être connaissez vous un(e) ancien(ne) élève de l'Institution Sainte-Marie de Cholet ?  
Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer son nom et ses coordonnées afin que nous puissions prendre contact avec lui (elle) et l'inclure dans notre fichier des anciens élèves.

NOM Patronymique : ..... NOM Marital (pour les femmes mariées) : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : N° ..... Résidence : ..... Rue : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Email : ..... Mobile : .....  
Profession(s) exercée(s) : ..... Retraité(e) : Oui / Non (rayer la mention inutile)  
Ancien(ne) élève de Sainte-Marie, année d'entrée : ..... Classe : .....  
année de sortie : ..... Classe : .....

**Nous vous remercions de bien vouloir retourner cette fiche de renseignements à :**

ASSOCIATION des ANCIENS ELEVES du LYCEE SAINTE-MARIE de CHOLET (voir adresse ci-dessus)  
Ou par E-Mail à l'adresse suivante : [bureau@aaaelsm.com](mailto:bureau@aaaelsm.com)

« L'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Sainte-Marie de Cholet envisage de gérer par des moyens informatiques la liste des élèves ayant fréquenté le lycée et d'en assurer la diffusion sur son site Internet. Compte tenu des caractéristiques techniques du réseau Internet que sont la libre consultation et la libre captation, par un tiers, des informations diffusées, nous vous informons que vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/1978) ».

« En l'absence de notification écrite de votre part, dans un délai d'un mois, à compter de la réception de cette lettre d'information préalable, votre accord sera réputé acquis. Vous aurez, toutefois, la possibilité de faire part ultérieurement à l'Association, à tout moment, par écrit, de votre souhait de modifier ou supprimer toute information personnelle vous concernant sur le site Internet de l'Association ».

N'hésitez pas à dupliquer cette fiche si vous êtes en contact avec plusieurs ancien(ne)s élèves de Sainte-Marie pour nous communiquer leurs coordonnées.